



Le « made in France » : 81 % de la consommation totale des ménages, mais 36 % seulement de celle des biens manufacturés

En 2015, le « made in France » représente 81 % de la consommation des ménages, mais seulement 36 % de celle des biens manufacturés. La consommation des ménages est davantage « made in France » que l'investissement et les exportations. La consommation en « made in France » est plus élevée chez les personnes âgées et les cadres. Le contenu en importation des produits consommés en France provient principalement d'Allemagne (13,0 %), des États-Unis (8,0 %), de Chine (7,7 %), du Royaume-Uni (6,7 %), d'Espagne (6,5 %), d'Italie (6,2 %) et de Belgique (5,4 %). Le « made in » français s'est replié de près de deux points entre 2005 et 2015, restant toutefois proche de celui de ses voisins européens.

Alexandre Bourgeois et Antonin Briand (division Synthèse des biens et des services, Insee)

En France, en 2015, le « made in France » (*encadré*) représente 81 % de la consommation des ménages. 19 % de la consommation des ménages est donc importée (*figure 1*), dont 9 % de façon **directe** et 10 % de façon **indirecte**. Ce taux masque une forte hétérogénéité entre types de produits. En effet, la consommation en **biens manufacturés** inclut 64 % d'importations, voire plus de 85 % pour les **biens fabriqués**. Cette part est même de 87 % pour la consommation de textiles, de produits de l'industrie de l'habillement ou du cuir et de la chaussure, aux neuf dixièmes de façon directe. Pour d'autres biens, cette part est plus faible : 40 % pour la consommation de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac.

En revanche, le contenu en importation de la consommation de services est en général assez faible, moins de 10 % en moyenne. Ces activités sont plutôt produites par des résidents, mais elles peuvent mobiliser des composants étrangers (par exemple, un restaurant français utilisant de la viande de boeuf argentine).

Le « made in France » peut concerner des marques non françaises mais produites pour partie en France, et réciproquement. Il rend compte de la résidence du processus de production. Les emplois résidents associés à

la production du produit final au sein d'une filière peuvent se situer soit au niveau des producteurs intermédiaires, soit au niveau des producteurs finaux. Le contenu en emploi de la consommation des ménages (*i. e.* en équivalent temps plein) est moins important pour les biens manufacturés, et particulièrement pour les biens fabriqués. Ainsi, 11,0 équivalents temps plein sont nécessaires pour satisfaire un million d'euros de consommation des ménages, mais seulement 4,7 pour les biens manufacturés et 1,8 pour les biens fabriqués. À l'inverse, 12,4 équivalents temps plein permettent de satisfaire un million d'euros de consommation des ménages en services.

La consommation des ménages est plus « made in France » que l'investissement et les exportations

Les produits importés permettent de satisfaire la consommation des ménages, mais aussi l'investissement et les exportations. Ils représentent 25 % de la **demande finale** en 2015, dont 11 % sont portés par la consommation des ménages, 8 % par les exportations et 6 % par les autres postes de la demande finale (investissement, variations de stocks et objets de valeur).

En 2015, 19 % de la consommation des ménages est importée (dont 9 % de façon directe et 10 % de façon indirecte), alors que 34 % des exportations françaises sont d'origine étrangère (dont 7 % de façon directe et 27 % de façon indirecte). Le contenu direct en importation des exportations provient des importations directement réexportées, c'est-à-dire pour lesquelles la France est un pays de transit. Enfin, 32 % des autres postes de la demande finale sont importés (dont 16 % de façon directe et 16 % de façon indirecte), provenant notamment de l'investissement.

La structure de la consommation finale des ménages est différente de celle des autres postes de la demande finale. Les machines et équipements et les matériels de transport ou industriels pèsent davantage dans l'investissement que dans la consommation des ménages ; leur contenu en importation est important : 84 % pour la demande intérieure finale en matériels de transport. En outre, les services émanent souvent d'une chaîne d'activités située sur le territoire français et sont essentiellement consommés par les ménages. En effet, pour l'essentiel, il s'agit d'activités mises en œuvre localement pour produire des biens et des services visant à satisfaire des besoins de personnes

présentes sur le territoire, qu'elles soient résidentes ou touristes. C'est le cas des services de restauration, de santé ou d'éducation, même si leur production peut incorporer des denrées

alimentaires ou du mobilier produits à l'étranger. Certains biens sont essentiellement importés ; ils sont de moins en moins fabriqués en France. La demande finale en textile intègre

80 % de contenu en importation, majoritairement de façon directe. Plus spécifiquement, les exportations françaises de textile comprennent 75 % d'importations. La France est essentiellement un pays de transit pour ses exportations de textile.

Dans une moindre mesure, pour les produits pharmaceutiques, la demande finale est importée à 58 %, aux trois quarts de façon directe. C'est surtout le fait de la consommation des ménages, dont le contenu en importations est de 87 % et essentiellement direct. Les exportations françaises contiennent 30 % d'importations, de façon indirecte.

La demande finale en denrées alimentaires inclut 37 % d'importations, réparties de façon égale entre importations directes et indirectes. Ces contenus en importation sont plus élevés pour la consommation (40 %) que pour les exportations (29 %).

La consommation en « made in France » est plus élevée chez les personnes âgées et les cadres

Chaque ménage possède sa propre structure de consommation (*sources*), plus ou moins intense en « made in France ». Ainsi, les retraités et les cadres ont une consommation plus intensive en « made in France » (*figure 2*) : la part des dépenses des retraités en logement est élevée, et les cadres consomment davantage de services (loisirs, culture, hôtels-cafés-restaurants), postes de consommation qui sont naturellement plus intenses en « made in France ». À l'inverse, les ouvriers et les agriculteurs allouent une plus grande part de leur budget aux denrées alimentaires et aux boissons, qui sont moins intenses en « made in France ». Les plus âgés consomment davantage « made in France » que les jeunes. Enfin, la consommation « made in France » est plus faible lorsque la taille de la famille est grande : les familles nombreuses allouent une part plus importante de leur budget aux dépenses d'habillement et plus faible aux dépenses de logement.

Le contenu importé des produits consommés en France provient principalement d'Allemagne

Le contenu importé des produits consommés en France provient principalement d'Allemagne (13,0 %), des États-Unis (8,0 %), de Chine (7,7 %), du Royaume-uni (6,7 %), d'Espagne (6,5 %), d'Italie (6,2 %) et de Belgique (5,4 %) (*figure 3*). Les importations provenant d'Allemagne pour satisfaire la consommation des ménages français sont assez variées. À l'inverse, les contenus en importations de certains pays sont plus ciblés sur des produits spécifiques : c'est le cas des produits informatiques importés de Chine, des véhicules automobiles importés d'Espagne, des équipements électroniques et optiques

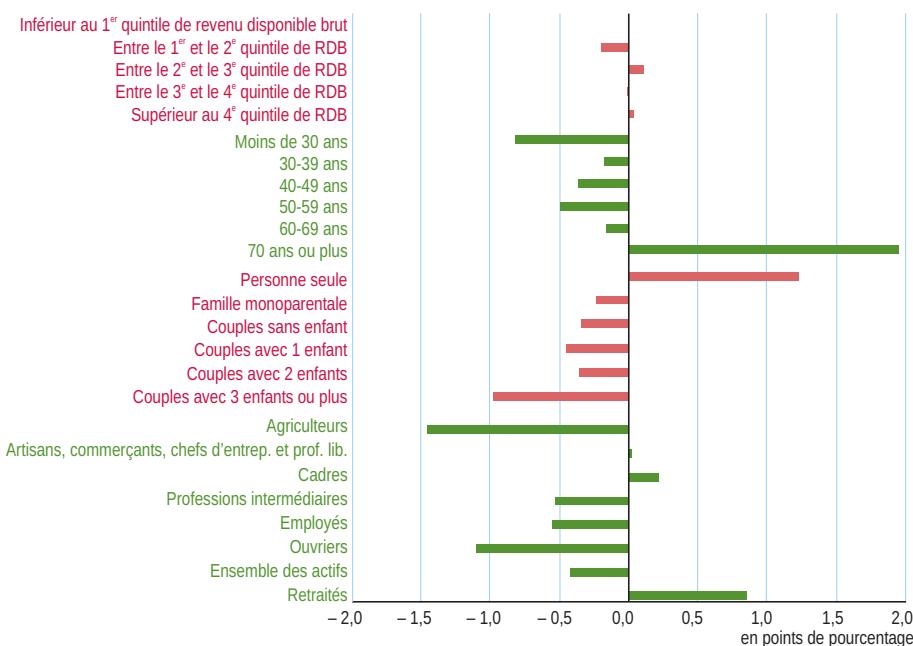
1 Contenus en « made in France » et en importation de la consommation effective des ménages en 2015

	Consommation des ménages en valeur (en millions d'euros)	Contenus en valeur ajoutée « made in France » (en %)	Contenus en importation (en %)	Dont contenus directs (en %)	Dont contenus indirects (en %)
Agriculture, sylviculture et pêche	17 399	47,7	52,3	38,4	13,9
Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	44 652	74,6	25,4	0,7	24,7
Fabrication de denrées alimentaires, poissons et produits à base de tabac	100 053	59,8	40,2	22,1	18,1
Cokéfaction et raffinage	20 145	27,6	72,4	42,9	29,5
Fabrication d'équip. électriques, électron., inform. ; fabr. de machines	15 951	7,5	92,5	88,5	4,0
Fabrication de matériels de transport	34 060	15,7	84,3	72,6	11,7
Fabrication d'autres produits industriels	69 273	20,1	79,9	71,0	8,9
Construction	15 956	79,7	20,3	0,0	20,3
Commerce ; répar. autos et motos	192 770	86,4	13,6	0,0	13,6
Transports et entreposage	44 854	76,0	24,0	11,3	12,6
Hébergement et restauration	73 180	85,1	14,9	0,0	14,9
Information et communication	37 939	75,6	24,4	9,2	15,3
Activités financières et d'assurance	54 683	86,9	13,1	2,0	11,1
Activités immobilières	241 352	97,5	2,5	0,0	2,5
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	31 272	85,9	14,1	3,1	11,0
Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale	526 136	93,3	6,7	0,1	6,6
Autres activités de services	73 942	86,5	13,5	2,8	10,7
Total	1 593 617	81,3	18,7	8,7	9,9
Champ des biens manufacturés	239 482	35,9	64,1	49,6	14,5
Champ des biens fabriqués	65 657	14,3	85,7	77,1	8,6
Champ des services	1 276 128	90,6	9,4	1,0	8,4

Lecture : 81,3 % de la consommation des ménages se compose de valeur ajoutée française (respectivement 18,7 % de la consommation des ménages est importée). La somme des colonnes « Contenus en valeur ajoutée » et « Contenus en importation » est de 100 %.

Source : Insee, *comptes nationaux, estimations à l'aide du modèle Avionic*.

2 Écarts à la situation moyenne du contenu en valeur ajoutée de la catégorie correspondante en 2015



Lecture : la consommation des retraités est plus intensive en valeur ajoutée française de 0,8 point par rapport à l'individu moyen, alors que la consommation des ouvriers est plus intensive en importations de 1,1 point par rapport à l'individu moyen.

Source : Insee, *comptes nationaux données 2015, estimations à l'aide du modèle Avionic et du compte des ménages par catégorie*. Le périmètre retenu ne concerne que la dépense de consommation des ménages (donc hors dépenses individualisables des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages).

3 Décomposition du contenu en importation de la consommation finale des ménages par pays de provenance en 2015

	Allemagne	États-Unis	Chine	Royaume-Uni	Italie	Belgique	Espagne	Reste du monde	Total	en %
Agriculture, sylviculture et pêche	9,1	4,5	2,6	5,4	5,3	5,0	13,6	54,6	100,0	
Industries extractives	5,3	27,2	0,3	4,6	1,9	0,3	2,4	58,1	100,0	
Industries de fabrication	14,5	6,8	11,2	4,6	6,8	4,4	7,1	44,7	100,0	
Électricité, gaz, eau et traitement des déchets	8,8	5,0	3,5	5,7	3,9	3,4	3,7	66,0	100,0	
Construction	15,6	6,5	7,4	6,0	8,9	7,8	7,4	40,4	100,0	
Total des services aux entreprises	11,4	9,7	4,1	8,4	5,8	6,8	5,7	48,0	100,0	
Administration publique, enseignement et santé ; services sociaux et personnels	13,3	8,5	6,2	10,7	5,8	5,6	5,5	44,4	100,0	
Contenu total	13,0	8,0	7,7	6,7	6,2	5,4	6,5	46,6	100,0	
Part du contenu direct	55,6	58,2	70,5	44,2	59,4	51,7	58,9	nd	nd	
Part du contenu indirect	44,4	41,8	29,5	55,8	40,6	48,3	41,1	nd	nd	
Contenu total sur le champ manufacturier	14,6	7,4	12,6	4,4	6,7	3,1	6,2	45,0	100,0	
Contenu total sur le champ des biens fabriqués	16,4	6,7	11,4	4,4	6,5	2,6	7,0	45,1	100,0	

nd : non disponible.

Lecture : 13,0 % des importations servant à satisfaire la consommation des ménages français proviennent d'Allemagne. 14,5 % des importations d'industries de fabrication servant à satisfaire la consommation des ménages français proviennent d'Allemagne et 11,2 % de Chine.

Source : estimations Insee, résultats du modèle Avionic pour l'année 2015 à partir de la base TiVA 2018, sélection des pays de provenance dont les contenus français sont supérieurs à 5 %.

provenant de Suisse, ou encore des services d'intermédiation financière provenant du Luxembourg. Les biens du champ manufacturier sont surtout importés d'Allemagne et de Chine et les denrées alimentaires d'Allemagne, des Pays-Bas et d'Italie. Enfin, les importations de textiles proviennent à 36 % de la Chine.

Le « made in » français est proche du « made in » de ses grands voisins européens

Sur le champ des pays suivis par l'OCDE, ceux dont les dépenses de consommation sont inférieures à 500 milliards d'euros ont des taux de « made in » en général plus faibles que les autres (75,5 % contre 85,5 %, *figure 4*). Cela s'explique pour partie par un effet taille, c'est-à-dire la capacité du marché intérieur à satisfaire la demande finale intérieure. Le « made in France » issu de la base TiVA de l'OCDE s'établit à 80,0 % (contre 81,3 % dans les données françaises), en raison des ajustements ayant conduit à la réconciliation des échanges extérieurs pour assurer la cohérence globale des comparaisons entre pays.

Le Luxembourg (61 %), l'Irlande (56 %) et Malte (59 %) ont les plus faibles taux de « made in », à l'inverse du Brésil (89 %), des États-Unis (89 %) et du Japon (87 %). Avec 80 %, la France est dans une position intermédiaire au même titre que ses proches partenaires européens : le Royaume-Uni, l'Allemagne, l'Espagne et l'Italie.

Toutefois, la structure par type de produits diffère d'un pays à l'autre. Ainsi, le « made in » en biens manufacturés de la France est proche de 40 %, comme celui du Royaume-Uni ; il est inférieur à celui de l'Allemagne et de l'Italie (50 %) et à celui de l'Espagne (45 %). Celui des États-Unis approche les 65 %.

Entre 2005 et 2015, le « made in » français a reculé de 1,9 point, contre 1,0 point en moyenne pour les pays de l'OCDE (hors Chine et Mexique). La dynamique est

semblable au Royaume-Uni (-1,6 %), au Danemark (-1,3 %) et en Italie (-1,0 %). Le « made in » allemand a diminué plus nettement (-3,6 %), tout comme celui du Japon (-4,0 %) ou de la Belgique (-4,3 %). À l'inverse, les « made in » américains (+0,8 %), espagnols (+0,5 %) ou suédois (+1,7 %) se sont accrus sur cette période. D'un point de vue structurel, la part des importations françaises directes et indirectes reste semblable entre 2005 et 2015.

Les partenaires français restent assez stables entre 2005 et 2015. Cependant, le contenu de la consommation française en importations chinoises augmente sensiblement (+3,9 %), alors que le contenu en importations italiennes recule (-2,5 %). Dans une

moindre mesure, les contenus de la consommation française en importations japonaises (-1,0 %), espagnoles (-1,2 %) et britanniques (-1,1 %) se replient, alors que ceux en importations américaines (+0,8 %), polonaises (+0,9 %) ou irlandaises (+0,5 %) progressent légèrement.

Les importations de produits allemands pour satisfaire la consommation des ménages français en équipements de transports et en activités informatiques se sont largement développées entre 2005 et 2015 (respectivement +11,9 % et +12,6 %), de même que les importations de pétrole raffiné des États-Unis (+7,5 %). La progression des contenus de la consommation française en importations chinoises résulte notamment des textiles (+20,6 %), des équipements électriques (+17,2 %) et des produits informatiques (+15,9 %). ■

4 Comparaison internationale des « made in » en 2015 (pays de l'OCDE)

	Consommation des ménages (en dollars) en 2015	Contenus en « made in » de la consommation des ménages en 2015 (en %)	Écart 2015-2005 du contenu en « made in » de la consommation des ménages (en points de %)
États-Unis	14 358 609	89,3	0,8
Brésil	1 367 955	89,0	-2,0
Japon	3 314 692	86,8	-4,0
Inde	1 409 232	86,1	-0,5
Australie	886 877	85,2	-0,2
Indonésie	556 548	85,1	5,5
Russie	884 611	84,8	0,2
Turquie	516 331	83,7	-1,8
Italie	1 359 979	81,4	-1,0
Espagne	863 738	80,9	0,5
France	1 760 275	80,0	-1,9
Royaume-Uni	2 245 009	79,8	-1,6
Corée	826 287	78,9	-2,1
Allemagne	2 244 427	78,3	-3,6
Canada	1 145 235	77,8	-0,7
Moyenne des pays ci-dessus	2 249 320	85,5	-0,6
Moyenne des autres pays de l'OCDE (hors Chine et Mexique*)	161 072	75,5	-0,4

* La Chine et le Mexique ont des données partielles, qui ne permettent pas de décomposer leurs contenus.

Note : il s'agit des pays ayant une consommation intérieure supérieure à 500 milliards de dollars.

Source : calculs Insee à l'aide du modèle Avionic sur la base TiVA 2018 de l'OCDE ; résultats sur l'année 2015 et comparaison avec les données 2005.

Sources

– Données françaises Insee : **comptes nationaux de l'année 2015 en base 2014 ; compte des ménages par catégorie de l'année 2015** ;

– Données internationales : **base OCDE « Trade in Value Added » (TiVA)**, édition 2018 sur données 2015 et données 2005.

Les données françaises de source Insee sont issues du tableau des entrées-sorties symétrique (TESS) fourni à Eurostat. La construction du TES symétrique au prix de base plutôt qu'au prix d'acquisition (pour la demande finale) conduit à retirer au prix d'acquisition les impôts et subventions, les marges commerciales et les marges de transport. Les agrégats présentés ne correspondent donc pas strictement à ceux qui sont classiquement diffusés. De même, les données OCDE mobilisées pour les comparaisons internationales (base inter-pays TiVA) ont fait l'objet d'ajustements pour rendre compatibles les échanges extérieurs de tous les pays qui sont en interaction, ce qui conduit là aussi à des agrégats pouvant s'écarte de ceux qui sont diffusés individuellement par les États ou présentés dans d'autres bases de données internationales.

Des méthodologies s'appuyant sur des **TES symétriques inter-pays** (données internationales, exemple : TiVA) permettent notamment de faciliter l'analyse des chaînes de valeur mondiales. Les TES inter-pays sont construits à partir de plusieurs types de sources : les comptes nationaux, le cadre entrées-sorties national, les données internationales de commerce de biens et services, et enfin les statistiques d'entreprises. Ce cadre cohérent est utilisé pour ventiler les contenus en importation par pays de provenance, à titre direct et indirect. En effet, là où les TES symétriques classiques sont habituellement décomposés en un TES domestique et un TES importé, les TES inter-pays permettent de décomposer les TES symétriques en un TES domestique et les TES importés de chaque pays présent dans la base considérée.

Le cadre théorique du **modèle Avionic**, basé sur l'exploitation des TES symétriques nationaux ou internationaux, est une **modélisation de type input/output**. Celle-ci consiste à exprimer un équilibre entre les ressources et les emplois nationaux valorisés au prix de base pour chaque produit de l'économie. La ventilation des consommations intermédiaires permet de définir

Les périmètres du « made in France » : d'une définition juridique à une définition statistique

En première approche, le « made in France » correspond à ce qui est produit en France. Généralement, selon les définitions du « made in », un produit prend l'origine du pays où il a subi sa dernière transformation substantielle. Ces transformations peuvent se traduire par un changement de la position tarifaire douanière du produit (au sein de la nomenclature douanière internationale) ou par un critère de pourcentage de valeur ajoutée attribuée à cette dernière transformation (45 % pour la Commission européenne).

Cette définition juridique du « made in France » est fragile en raison des effets de seuil. En effet, un produit est considéré complètement « made in France » quand au moins 45 % de sa valeur ajoutée est produite en France. L'approche statistique développée dans cette étude (modèle Avionic, *sources*) n'introduit pas d'effets de seuil. Pour chaque produit consommé, le contenu en valeur ajoutée domestique est estimé. Si une chemise est produite en France et composée à 50 % de valeur ajoutée française, elle est considérée comme 100 % « made in France » du point de vue juridique. Du point de vue statistique adopté ici, si le reste de la valeur ajoutée provient des tissus indonésiens, alors le modèle Avionic considère que 50 % de la chemise est « made in France » et que les autres 50 % sont des contenus importés.

Cette approche statistique du « made in France » se heurte à une limite : une partie des importations peut avoir un contenu d'origine française. Par exemple, une voiture importée contenant un volant français sera considérée comme entièrement importée. Cependant, cet effet se concentre sur les biens qui sont en grande partie importés à l'origine : l'impact reste donc limité. Ainsi, le « made in France » est légèrement sous-estimé.

des « coefficients techniques », intégrés dans la matrice inverse de Leontief. Le **périmètre** retenu dans cette étude est celui de la consommation effective des ménages, sauf pour la décomposition par catégorie de ménage qui ne prend en compte que la dépense de consommation finale des ménages. La consommation effective des ménages comprend la consommation finale des ménages et la consommation individualisable des administrations publiques et des institutions sans but lucratif au service des ménages. Ainsi,

les résultats ne dépendent pas du taux de « socialisation » de l'économie, notamment lors des comparaisons internationales.

Définitions

Effets directs / indirects : pour une modélisation en contenus (importation ou emploi), l'effet direct représente les importations ou la quantité de travail qui satisfont directement l'emploi final considéré, sans entrer dans le processus de production domestique. L'effet indirect représente les importations ou la quantité de travail transitant par les consommations intermédiaires qui servent, à travers la production domestique, à satisfaire la demande finale.

Biens manufaturés : postes C1 à C5 de la nomenclature de produits, c'est-à-dire la fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac, la cokéfaction et le raffinage, la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques, la fabrication de machines, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'autres produits industriels.

Biens fabriqués : postes C3 à C5 de la nomenclature de produits, c'est-à-dire la fabrication d'équipements électriques, électroniques et informatiques, la fabrication de machines, la fabrication de matériels de transport et la fabrication d'autres produits industriels.

Demande finale : elle est constituée de la consommation finale, de la formation brute de capital fixe (investissement), des exportations et de la variation des stocks et objets de valeurs.

Pour en savoir plus

- Des données complémentaires sont disponibles sur le site insee.fr.
- Bourgeois A. et Briand A., « Le modèle Avionic : la modélisation input/output des comptes nationaux », *Documents de travail*, n° G2019/02, Insee.
- Accardo J., Billot S., Buron M.-L., « Les revenus, la consommation et l'épargne des ménages par grande catégorie entre 2011 et 2015 », in *L'économie française*, coll. « Insee Références », édition 2017.
- OECD TiVA database
- Miller R., Blair R., "Input-output analysis – foundations and extensions", *Cambridge University Press*, 1981 puis 2009.

Direction Générale :
88 avenue Verdier
92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication :
Jean-Luc Tavernier

Rédacteur en chef :
A. Goin

Rédacteurs :
J.-B. Champion, C. Collin, P. Glénat
C. Lesdos-Cauhapé, V. Quénéchdu

Maquette : P. Thibaudeau

Impression : Jouve

Code Sage IP191756

ISSN 0997 - 3192 (papier) /

ISSN 0997 - 6252 (web)

© Insee 2019

- **Insee Première** figure dès sa parution sur le site internet de l'Insee :
<https://www.insee.fr/fr/statistiques?collection=116>

- Pour recevoir par courriel les avis de parution (50 numéros par an) :
<https://www.insee.fr/fr/information/1405555>

